



Demonde visa long séjour conjoint de française

Par **basti77**, le **23/05/2008** à **14:33**

bonjour

je suis marie; depuis octobre 07.j'ai fait une demonde de visa long sejour a la prefecture ;j'ai rentre en france depuis 2001 avec une carte de sejour italienne j'habite avec ma famme depuis mon entre; en fr;j'ai justifie avec une vingtaine de justificatife a mon nom a ladresse de ma famme(edf gdf lettre...)ma demonde et refuse; pour monque de preuve de vie commune.je suis oblig• de retourne a la tunisie pour demonde; le visa mais je sais pas combien d'attente et comment sa sepasse.et pour les documents complumentaire.

Cordialement